

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 OCTOBRE 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le onze octobre, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN
Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : M. Thierry LEBOUCHER (excusé), M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Marie-Sergine BEZARD

Date de la convocation et d'affichage : 11 octobre 2024

Objet de la Délibération
n°2024-0097

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- TRAVAUX :

-AVENANTS MARCHE CONSTRUCTION DE LA SALLE ART ET MOUVEMENT et VALIDATION D'UN NOUVEAU MARCHE POUR LE LOT 8 : REVETEMENTS DE SOLS SUITE A LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'ENTREPRISE TITULAIRE DE CE LOT

Des avenants concernant le marché relatif à la construction de la salle Art et mouvement sont présentés :

Lot 1 : plus-value pour modifications des aménagements extérieurs aux abords immédiats du bâtiment

lot 6 : moins-value pour fourniture et pose de cylindres

lot 10 : moins-value pour suppression de l'enduisage des murs béton

N° lot	Titulaire du marché	Montant HT marché initial	Avenant n°1	Total marché (montant HT)
01 - TERRASSEMENTS	Entreprise PAILLARDON	50 000,00 €	13 289.50 € (26.58 %)	63 289.50 €
06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	Entreprise RENAULT	38 345.39 €	-590.96 €	37 754.43 €
10 - PEINTURE	Entreprise POIDEVIN	14 917.65 €	-2 417.75 €	12 499.90 €

Pour le lot 8 : revêtements de sols, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise Mariotte, titulaire de ce lot pour 15 352 € HT, l'entreprise MIRIEL a présenté un devis pour la reprise des travaux à 11 282.94 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux avenants présentés dans le tableau ci-dessus ainsi qu'au devis de l'entreprise MIRIEL pour le lot 8, revêtement de sols pour un montant de 11 282.94 € HT.

Le secrétaire de séance, Mme Marie-Sergine BEZARD

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

